

L'Île de loisirs régionale de la Corniche des Forts

QUEL AVENIR POUR NOTRE ÉCOBASE EN 2014 ?



De la catastrophe écologique annoncée à la naissance du concept d'«écobase», des retards successifs aux nouvelles orientations : l'actualité du dossier porté par les écologistes.

UN NOUVEAU PROJET EST EN MARCHÉ ET, APRÈS DEUX ANS DE RÉTARD, LES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DÉBUTENT EN 2016.

L'avenir de la base de loisirs de la Corniche des Forts se joue dans la mise en sécurité des 27 hectares d'espace boisé qui couvre la moitié de cette douzième île de loisirs régionale (cette année les bases de loisirs ont été rebaptisées «îles de loisirs»).

Sous cet écosystème qui a prospéré pendant 50 ans, protégé de la présence humaine, se cachent les monumentales galeries des anciennes carrières de plâtre de Romainville. Ces galeries, hautes de plusieurs mètres, doivent être comblées pour assurer la stabilité de cet espace naturel qui s'étend au flanc du plateau de Romainville. Régulièrement, de nouveaux fontis (effondrement du plafond des galeries) font l'actualité.

Ce milieu sauvage, avec les parcs publics qui l'entourent, est aujourd'hui un poumon vert en pleine agglomération. Nous sommes loin du loisir proposé par les «îles» nautiques comme Jabelines (500 ha) ou Torcy (300 ha). Avec ses 64 hectares, la Corniche des Forts est à cheval sur quatre villes : Les Lilas, Noisy-le-Sec, Pantin et Romainville où se trouve cette friche.

L'enjeu est de préserver le caractère exceptionnel de ce lieu. Depuis notre arrivée comme élus écologistes au syndicat mixte en 2008, nous avons travaillé à réussir ce pari de mise en valeur de la nature en ville.

Avec notre rapport en 2009, nous contestons le projet lauréat ILEX, qui fait table rase

de la friche, multiplie les «caprices» d'architecte, sans intégrer les avancées en matière de gestion écologique. Un projet qui ne se penche ni sur le devenir d'activités non équilibrées, ni sur les coûts d'entretien et de fonctionnement à venir, et qui repose sur une fréquentation très surestimée de 1 million de visiteurs annuels.

Nos propositions sont de bon sens. Elles prennent en compte tous les atouts du site : sa topographie, sa biodiversité, son histoire. Elles réorientent les sommes considérables prévues pour des ouvrages de prestige bétonnant les terres vers des investissements permettant l'équilibre financier avec des infrastructures autonomes énergétiquement. Elles fondent un projet autour de l'intérêt général, avec des activités solidaires orientées vers la nature, et une gestion durable de cet espace. Ces solutions sont défendues jusqu'au niveau régional, maître d'œuvre des investissements, et notre concept d'écobase est retenu en 2012.

Pourtant tout est bloqué cette année-là. Les communes concernées ne valident pas les trajets des camions acheminant les remblais, un blocage dommageable alors que le nouveau projet est prêt. L'intervention du vice-président de la Région en charge des bases de loisirs débloque la situation entre les maires à l'été 2014. Le trajet est validé : les comblements débuteront en 2016.

Un projet autour de l'intérêt général, avec des activités solidaires



Nadia AZOUG

Conseillère régionale d'Ile-de-France, vice-présidente 2010-2014 du syndicat mixte de la Corniche des Forts

NOUS AVONS SAUVÉ 20 HECTARES DE NATURE EN PLEINE ZONE URBAINE

«Grâce à notre rapport de 2009 pour un projet alternatif, nous obtenons la révision complète des aménagements et des activités de la base. Dès 2010, devant les recommandations du rapport, la Région demande une remise à plat du projet : de nouvelles études de programmation et d'intervention sur le site sont lancées.

C'est en 2012 que l'engagement est pris de renoncer aux infrastructures prévues dans le projet destructeur et équipementier de 2003. À notre échelle, c'est notre Notre-Dame-des-Landes du 93, on se dit, c'est gagné, un projet inutile en moins ! La préservation de la couverture boisée est officielle : les aménagements autour de la biodiversité et de la mémoire ouvrière des carrières se feront sur les franges du site. Il faudra plusieurs années d'intervention pour sécuriser le terrain tout en préservant ces milieux naturels, et passer ensuite à la phase de mise en activité progressive de cet espace unique. Nous regrettons d'autant plus les retards dans les prises de décision.

C'est une chance de concevoir ce projet autour d'un espace unique en plein centre de quatre villes de la proche banlieue, là où l'espace est soumis à toutes les tensions immobilières. À présent, si on dessinait ensemble notre projet alternatif ?»

Un projet né il y a 20 ans : les grandes dates

1994 : choix du site.
2002 : étude écologique Ecosphère.
2003 : le lauréat du concours d'aménagement est le projet ILEX. La région cherche à acquérir la friche centrale privée.
2006-2007 : travaux anticipés (cheminement Est-Ouest, jardins familiaux).
2008 : l'AFTRP (Agence foncière et technique de la région parisienne) mandatée par la Région lance les études des comblements, un cabinet conseil est consulté pour le projet. Deux élus écologistes siègent au syndicat.
2009 : acquisition de la friche centrale. Remise du rapport pour un projet alternatif.
2010 : nouvelles études de programmation. Nouvelle présidence du syndicat.

2011 : présentation des 3 phases de comblements pour un total de 850 000m³. La phase 1 (230 000 m³) est refusée en l'état. Trois élus écologistes au syndicat.
2012 : nouvelle proposition de comblement réduisant la zone d'impact, trajets des camions refusés par les communes. Nouvelles études écologiques d'OCTOBRE ENVIRONNEMENT.
2013 : nouvelles propositions de trajets des camions toutes refusées par les communes.
Juin 2014 : Accord sur le trajet après intervention du vice-président de la Région.
Juillet-août 2015 : amenée des 29 000m³ de terres sur la zone d'emprunt.
Mars 2016 : début des travaux de comblement pour une durée de 2 ans.

Un syndicat de 15 élus

Le syndicat mixte est constitué de trois collèges d'élus (région Ile-de-France, conseil général de Seine-Saint-Denis, communauté d'agglomération Est Ensemble), qui compte chacun cinq représentants. La présidence est assurée par la Région. Le syndicat propose les orientations et gère le budget de fonctionnement. La Région finance les études et les investissements, le Conseil général du 93 et Est Ensemble financent le fonctionnement.

Jean-François BAILLON



Vice-président du conseil général de Seine-Saint-Denis, membre depuis 2011 du syndicat mixte de la Corniche des Forts, a défendu en 1994 le choix des anciennes carrières parmi les trois sites retenus pour créer la future base de plein air régionale.



De 2008 à 2014 : l'action des élus écologistes du syndicat

64 HECTARES, UNE FRICHE CENTRALE, TROIS PARCS PUBLICS, UNE MÉMOIRE OUVRIÈRE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

C'est à la découverte de ce milieu naturel sauvegardé que partiront les promeneurs quand les travaux de mise en sécurité du site seront achevés. La Région engage 18 millions d'euros pour cette intervention qui prendra 5 à 6 ans.

L'ESPACE BOISÉ, RÉSERVE NATURELLE PROTÉGÉE D'UNE DESTRUCTION TOTALE

Fin 2011, en Comité de pilotage régional (Copil), nous demandons la préservation de la surface boisée de la friche centrale menacée par la première phase de remblaiement à l'ouest du site et obtenons, avec l'appui du vice-président de Région, la révision des méthodes de comblement qui devaient détruire cette ormaie rudérale, puis utiliser la terre du site comme remblai. L'ensemble de la colonisation végétale de cette friche de 27 hectares disparaissait entièrement au cours des 3 phases de comblement des galeries souterraines. Les zones les plus sensibles pour la faune étaient détruites dès la première phase pour servir de zones de stockage des remblais.



En juin 2012, une nouvelle étude est validée qui réduit la surface d'intervention à la rampe pour les comblements miniers, le reste s'effectuant par injection, et concentre le stockage au Nord de la friche, là où existe déjà un talus de remblais amené lors de la fermeture des carrières au siècle dernier.

Un an plus tard, en 2013, la préservation de la couverture boisée est confirmée par l'abandon de la construction des ouvrages d'art prévus dans le projet ILEX. L'intervention des associations environnementales en appui de nos recommandations a joué un rôle prépondérant dans cette décision. Aujourd'hui, nous continuons de demander la préservation d'une galerie comme lieu de mémoire et de visite touristique pédagogique comme cela se pratiquait quand la carrière était en activité.

LE COMPLEMENT DES GALERIES DES ANCIENNES CARRIÈRES ET L'EAU SOUTERRAINE

Il est indispensable pour stabiliser le site avec ses trois niveaux de masse d'exploitation. C'est toute la stabilité de la zone, la sécurité des habitants et des futurs promeneurs qui est en question. Mais nous sommes toujours en attente des études qui permettront de connaître le devenir des eaux descendant du plateau de Romainville auxquelles les galeries servent de réservoirs.

Comme nous le préconisons dans notre rapport, le bureau d'étude OCTOBRE ENVIRONNEMENT, mandaté en 2012 pour étudier le potentiel de biodiversité du site, recommande d'utiliser une partie de cette eau pour la création de mares naturelles. Nous renouvelons la proposition de notre rapport d'étudier la création de citernes enterrées pour recueillir ces eaux souterraines, à la fois pour alimenter les futurs besoins en eau du site et pour assurer la sécurité des sous-sols et des terrains.



LE CONCOURS DES ASSOCIATIONS

Les études officielles, pourtant incomplètes, décrivent la richesse des espèces (mammifères, insectes, oiseaux, batraciens...) et des milieux propices à leur habitat. Grâce aux associations environnementales que nous avons soutenues, une cartographie plus complète a été établie qui confirme ces enjeux de préservation d'un biotope riche.

LA DÉPOLLUTION PAR PHYTOREMÉDIATION

La friche est polluée sur de vastes zones (plomb, mercure, chrome, hydrocarbures, solvants chlorés...), les dépôts les plus concentrés sont nettoyés. Pour les terres où les polluants ont migré, nous demandons une phytoremédiation (dépollution par les plantes), une opération longue qui devrait déjà être entamée. Ce n'est pas trop tard !

FOLIE DE PANTIN, CHÂTEAU DE ROMAINVILLE

La «Folie de Pantin» doit être restaurée, sa fonction future n'est pas encore fixée. Ce qu'on appelle le «Château de Romainville» (en fait une aile annexe du bâtiment principal disparu) est une ruine. Nous proposons un projet d'architecte reprenant les volumes du «château» et réintégrant des éléments d'origine. Le principe en est acquis.

LE PARC DE PANTIN ET LE PARC DÉPARTEMENTAL

Avec le parc de Romainville à l'Est du site, ces deux parcs publics, aux espaces de pelouses très fréquentés, doivent bénéficier d'une gestion écologique. L'enjeu est aussi de trouver des solutions pour gommer les ruptures de continuité constituées par les 4 voies (en jaune sur la carte ci-dessus) qui séparent ces parcs du reste de la base.

LES JARDINS FAMILIAUX VERS DES JARDINS PARTAGÉS ?

Depuis 2008, nous nous sommes opposés à la livraison d'espaces publics comme parcelles privées individuelles. Nous n'avons pu obtenir la majorité sur cette question et aujourd'hui l'abandon de plusieurs parcelles montrent que nous avons vu juste. Nous avons obtenu en 2013 que soit votée une motion pour installer des jardins partagés, mais nous continuons également de demander que ces «jardins familiaux» soient transformés en jardins partagés dès que les parcelles sont abandonnées par les particuliers auxquels elles ont été données. Les jardins familiaux représentent 1,4 hectare pour 49 parcelles dont deux sont collectives et une accessible à la mobilité réduite. Leur gestion écologique n'a pas été prévue lors de leur réalisation en 2007, par exemple, l'eau potable est utilisée pour l'arrosage. Malgré tout, une charte de jardinage écologique a été signée entre le syndicat et l'association des jardiniers, grâce à notre demande de faire intervenir l'association «Graine de jardin» qui a accompagné les jardiniers dans cette phase.

L'ENJEU DES MARES NATURELLES

L'étude écologique de 2002 préconise la création de mares naturelles dans les argiles marneuses au pied du site. Absente du projet ILEX, c'est une idée que nous défendons dans notre projet, car les eaux pluviales en provenance du plateau de Romainville permettent une alimentation pérenne de ces niches écologiques. Des eaux présentes qui doivent aussi trouver un débouché quand les galeries qui servent en partie de réservoirs seront comblées. En 2012, les dernières études d'OCTOBRE ENVIRONNEMENT rejoignent nos préoccupations sur l'absence d'information quant aux études sur la gestion de ces flux d'eau souterraine. Voici l'extrait de l'étude : «Quelques approches mériteraient d'être approfondies (...) : incidences des infiltrations sur les carrières souterraines et matériaux sensibles au glissement. Milieu récepteur (capacité de collecte et évacuation, objectifs de qualité). (...) Quel chemin emprunté par l'eau ? Quelles conséquences en aval ? »

LE CENTRE ÉQUESTRE ET LES RUCHES

Son implantation n'est pas tranchée. Le projet ILEX de 2003 le positionnait dans une parcelle isolée du reste de la base par deux rues et au milieu de l'habitat urbain. L'enjeu est d'inclure ce centre dans un projet global de gestion écologique pour les chevaux de la garde équestre, ceux de l'activité de randonnée encadrée pour la découverte du milieu, et pour les chevaux de trait qui peuvent remplacer les engins d'entretien motorisés inadaptés aux nombreux dénivelés du site. C'est un centre animalier qui doit être créé en envisageant la présence des animaux nécessaires à l'écopâturage et à une ferme pédagogique. Notre proposition d'installer des ruches a été votée en 2011. Nous avons soutenu la mise en place de 20 ruches artisanales. Nous attendons toujours la mise en application de cette décision qui devait associer un apiculteur local au projet.

LE TUNNEL HISTORIQUE



Le projet ne mentionnait pas ce tunnel maçonné qui permet encore aujourd'hui à la rue des Carrières de passer sous la rue des Bas-Pays. Cet ouvrage d'art de type ferroviaire a servi d'entrée aux carrières et aux fours à chaux à des générations d'ouvriers. Sa restauration permettra une liaison douce naturelle dans la base supprimant la rupture constituée par la voirie à cet endroit. Nous avons interpellé sur son importance en 2008, dans notre rapport de 2009. En 2012, sa restauration est enfin prise en compte dans les études. Ci-dessus, sur cette carte postale du siècle dernier, la rue pavée après le tunnel. Cette rue intacte s'enfonce aujourd'hui sous la friche et peut être restaurée comme le tunnel.

LES MAISONS DES CARRIÈRES

L'engagement a été pris de maintenir les locataires de ces maisons où ont vécu les ouvriers des carrières. Des études de réhabilitation sont menées par la Région. Faites de matériaux pauvres, une reconstruction reprenant les perspectives de façade peut être privilégiée. Leur devenir est lié aux activités qui seront développées dans la base. Identité historique du lieu, elles peuvent être aménagées en gîte urbain, en logements pour les personnels de la base.

LE PARC DE ROMAINVILLE ET L'ÉCOPÂTURAGE

L'écopâturage par les moutons est une préfiguration de la gestion écologique des milieux que nous préconisons avec des méthodes d'entretien qui réintroduisent l'animal en ville. Moins coûteux que les engins motorisés, le cheval de trait, par exemple, est plus adapté aux nombreux dénivelés qui font la spécificité du site.

LE CIRQUE DÉMESURÉ SUR LES VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES

On rasait les niveaux pour réaliser un édifice (3) en forme d'esplanade d'une capacité de 5000 places, entourée d'arcades pour galeries marchandes ! Nous avons remis en cause cet ouvrage coûteux, inutile, sans débouchés commerciaux, qui devait s'installer sur l'emplacement des anciens fours à chaux. Nous avons demandé une étude archéologique de ces vestiges qui peuvent être intégrés dans une écomusée du plâtre. «La valorisation des vestiges de l'ancienne exploitation» figure aujourd'hui dans le rapport «Plâtre 93» pour le développement du pôle touristique régional de Seine-Saint-Denis.



En rouge : les contours de la base de loisirs

LE BELVÈDÈRE ARTIFICIEL ET LA PASSERELLE ABANDONNÉS

Le bois dont nous avons demandé la sauvegarde couvre une butte centrale naturelle d'une quinzaine d'hectares. Le projet ILEX détruisait végétation et terre de surface sur toute la superficie de celle-ci pour y installer un promontoire artificiel (1) à hauteur du plateau de Romainville, le tout entouré d'une pelouse de 15 hectares. Une passerelle (2) joignait le plateau et le promontoire installé comme belvédère. Une idée saugrenue puisque toute la bordure du plateau de Romainville constitue déjà un belvédère naturel qui offre un panorama sur la plaine de Saint-Denis. Cet aménagement demandait aussi des remblais supplémentaires dans un site où il faut déjà trouver 850 000 m³ de remblais pour assurer la stabilité du sous-sol. Cette vaste zone boisée est aujourd'hui au cœur de nos préoccupations de conservation des habitats naturels.



Le projet ILEX sur l'ensemble de la friche.

AMÉNAGEMENT ET ACTIVITÉS une nouvelle philosophie

DU DOUX, DU SOBRE : DES EMPLOIS LOCAUX POUR UNE ÉCOBASE AUTOSUFFISANTE À L'ÉCOSYSTÈME ET AU PASSÉ INDUSTRIEL RICHES

Passer de celui qui marche sur la nature à celui qui est dans la nature... en ville. C'est possible pour notre île de nature et de loisirs ! Quel espace pour quelles pratiques, et quel coût collectif ? Comment cohabitent activités, respect du vivant et préservation du patrimoine ouvrier ? On peut respecter et faire prospérer la nature dans un espace partagé avec de l'ingéniosité et de l'innovation.

L'écologie des solutions est notre matrice pour cette future «île». Dans une société qui génère du stress, où l'espace manque pour se détendre, quels loisirs de qualité pour tous ?

Nous portons avec ce projet une écologie politique et populaire en direction des plus éloignés, des zones sensibles et des quartiers. Reste à déterminer les valeurs éducatives, les contenus, le type d'équipements, et comment associer, avec un cahier des charges, les mouvements d'éducation populaire à ce projet.

Trouver l'équilibre entre la nature et le loisir

Le parc de la Villette, c'est 35 ha de pelouses et de jardins. Ici, nous avons 20 ha boisés à protéger, autant en parcs aménagés, et un territoire chargé d'un passé industriel : nous avons à reconverter sur l'ensemble des communes plus de 20 ha disponibles autour de la friche pour implanter des activités et des équipements supportables pour l'environnement. Voici notre projet :

Des activités d'éducation à l'environnement

- Créer une maison de la nature et de l'environnement avec un centre de ressources.
- Proposer des activités ludiques et éducatives porteuses de valeurs humanistes et de la citoyenneté active.
- Étudier la biodiversité en se familiarisant avec elle, dans, et autour, de la maison de l'environnement : animations encadrées ou non, parcours découverte...

• Concevoir des espaces impliquant les usagers, acteurs de leurs loisirs et non consommateurs.

Des activités ludiques utiles au milieu

- Implanter des ruches, avec des ateliers de récolte de miel et la vente de la production.
- Mettre en place des ateliers d'observation du milieu naturel : observatoires à oiseaux, mammifères, insectes, milieu des mares aquatiques...
- Apprendre à couper du bois, construire des cabanes, utiliser des outils et du matériel : cisaille, loupe, microscope...

• Créer des lieux pour se retrouver, faire la fête ensemble, travailler ensemble, militer ensemble :

- pour les scolaires et les accueils de loisirs lors de séjours à thème : classe transplantée, classe-atelier, atelier de loisirs tous publics...

- pour les familles, avec des séjours et fêtes familiales au vert : mariage, anniversaire... car nous manquons d'espace dans nos appartements trop petits.

- pour les entreprises et les institutions : séminaires, conférences, assemblées générales...

- pour les groupes et associations avec des séjours alliant réflexion, pratique et découverte...

De nombreux hébergements sont possibles : gîte collectif, cabane en forêt, roulotte, yourte. Notre modèle est celui de la «Bergerie de Villorceaux».

Agriculture en ville, du maraîchage à l'assiette

Comment ça pousse ? Comment ça arrive dans mon assiette ? Avec 2 à 3 ha dédiés au maraîchage biologique, nous pouvons faire vivre un agriculteur et penser les activités autour du maraîchage avec :

- Un espace dédié à des jardins partagés collectifs.
- Un restaurant d'application (centre de formation et d'insertion) utilisant les produits du maraîchage.
- Une cuisine collective, espace d'animation, d'éducation au goût en direction des familles, des scolaires, avec les produits cultivés sur place ou provenant de circuits courts d'Île-de-France (partenariat avec le Marché sur l'eau par exemple).
- Des ateliers d'apprentissage « agriculture urbaine » pour les habitants adossés à la ferme maraîchère.
- Des espaces de collation, brunch, goûter, des Foodtruck, sur les lisières.

Un espace vivant dédié à l'histoire du site

Des hommes, avec leurs familles, leurs histoires, leurs métiers...

- Un écomusée du plâtre à partir des éléments existants, dédié à l'histoire de la mémoire ouvrière, de l'immigration économique, des métiers et des savoir-faire, avec son espace multimédia avec les témoignages des familles de carriers (travaux avec le CDT 93, la Fondation du patrimoine...).

• La préservation de galeries souterraines des carrières à visiter en sortie familiale, touristique, scolaire...

- La réhabilitation des fours à chaux, du matériel d'extraction... des ateliers d'initiation aux techniques du plâtre.

Un espace dédié aux cultures urbaines

Le 93, berceau des cultures urbaines en France, nous pouvons dédier 5000 m² d'espace pour créer :

- Un skate parc, un champ de bosses BMX et VTT, un streetpark, un bowl en bois.
- Un festival populaire des cultures, avec démos, animations DJ, débats et expositions.
- Un atelier de réparation vélo, rollers, skate, avec initiation à une pratique par le prêt de matériel.

Notre modèle est celui de «Session Libre» soutenu par le conseil régional d'Auvergne.

Des déplacements doux sur l'île

Du cheval de trait au vélo (une cyclofficine et atelier vélo sur le site...) dans des chemins de randonnées, des parcours santé bien-être.

Un modèle économique fiable et spécifique

• Avec les acteurs de l'Économie sociale et solidaire : chantier d'insertion, centre de formation, école d'application, gestion en régie...

• Avec le mouvement de l'éducation populaire, un lieu dédié à l'expérimentation et à la recherche-action sur le temps libre et les loisirs en Île-de-France.



Gérald CALZETTONI

Adjoint au maire de Romainville
et membre du syndicat mixte de la
Corniche des Forts de 2008 à 2014

LE RAPPORT DE JUIN 2009 POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU PROJET

« Le but du rapport était de repenser un projet qui s'appuie sur la richesse et la spécificité du site au lieu de le détruire entièrement, puis d'engloutir des dizaines de millions d'euros pour replanter la nature et réaliser des équipements coûteux sans utilité établie. Le relief et la nature du sol, la faune et la flore abondante, la présence d'une importante ressource en eau souterraine : tous ces éléments devaient être le socle d'un projet rationnel, vertueux écologiquement, économe dans ses activités et son fonctionnement.

On pouvait rechercher la sobriété dans les aménagements, l'entretien et les activités, l'indépendance énergétique par l'utilisation combinée de plusieurs types d'énergie renouvelable : bâtiments à énergie positive, solaire, citernes de captage d'eau, température constante des galeries pour la production de chaleur...

La mémoire ouvrière du lieu était son autre atout. Ce patrimoine subissait le même sort : rien des vestiges de l'activité du plâtre et des fours à chaux n'était pris en compte alors qu'un écomusée a ici toute sa place. Enfin, l'entretien et le gardiennage étaient un ensemble de marchés privés qui ne mutualisait aucune ressource humaine. Une équipe réduite, mais dédiée au site, est plus adaptée pour développer un projet d'activités autour de l'éducation à la biodiversité, avec un éco-centre, une ferme, des parcours d'observation pris en charge par les associations naturalistes, des structures d'éducation populaire : un multi-partenariat social et solidaire viable économiquement. Nous avons été entendu sur l'essentiel, mais nous devons rester attentifs à chaque étape à venir... »

Respecter et
faire prospérer
la nature dans un
espace partagé